**RAPPORT DE MISSION SUR LA DISSEMINATION DU RAPPORT FINAL SUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES DE L’ETAT ENVERS LES COLLECTIVITES DANS LE CADRE DE L’OCTROI DES EXONERATIONS FISCALES AU MALI DANS SON SECTEUR MINIER A SANSO ET KALANA.**

Du mardi, 21 au vendredi, 24 juillet 2020 ; une délégation de la Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez, composée de M. Tiémoko Souleymane SANGARE, Issaga FOFANA et de Mme TOURE Djénébou SIDIBE ; respectivement Secrétaire général, Secrétaire Administratif et Secrétaire à l’organisation a effectuée mission dans les localités de SANSO et de KALANA.

L’objectif de la rencontre était de partager avec les communautés à la base le contenu dudit rapport.

La journée du mardi, 21 juillet a été la première étape de la mission à Sanso. A l’arrivée ; la délégation a eu une séance de travail avec le directeur de la radio et l’animateur, en vue de préparer l’émission interactive de prise en compte des nouvelles exigences du secteur minier dans l’Ordonnance N° 2019 – 022 / P- RM du 27 septembre 2019.

Cette émission a commencée à 18 h 16 min. par une présentation du Secrétaire Général de la Coalition sur les antennes de la radio SANSO KAN cél 60 00 01 60. L’exposé a été suivi par une série de questions des auditeurs.

Après la présentation, les auditeurs ont posés des questions. Entre autres questions ; on peut retenir :

* **Diamahiri Abel MARICO** : êtes – vous sûr que les compagnies minières vont accepter d’accepter d’approvisionner le fonds de développement local ? En cas de refus des compagnies, l’Etat du mali a- t – il des moyens de pression ?
* **Bakary MARICO** : quelles sont les innovations du nouveau code par rapport au développement communautaire ?
* **Mme MARICO Kadia DIALLO**: quelles sont les nouvelles mesures environnementales  contenue dans le nouveau code?
* **Mme KONE Sinko MARICO**: le code a – t – il été pris en compte le plaidoyer de PCQVP – MALI sur le contenu local ? quelles sont les innovations ?
* **Fatoma MARICO** : la protection du patrimoine culturel a – t – il été pris en compte ? notamment en cas d déplacement d’un village ou des cimetières à l’occasion de l’exploitation minière ?

Le lendemain, dans la salle de réunion de la radio, le deuxième temps fort de la mission a été la présentation du rapport à la trentaine de participants.

La cérémonie d’ouverture a été marquée par trois interventions :

* Les mots de bienvenue du chef de village ;
* Les mots de circonstance du secrétaire général de PCQVP – MALI ;
* Les mots d’ouverture du 3ième Adjoint du maire de SANSO

A la suite de cette présentation, s’en est suivit un débat. On peut retenir les questions suivantes.

* **Mahamadou BOBOLAN ; directeur de la radio Sanso kan** : Je suis très satisfait de cette rencontre. Nous communautés à la base sommes très heureux si cela pouvait être une réalité ; plus de transparence dans la répartition des ressources issues de l’exploitation minière. Par rapport au reversement intégral de la taxe superficiaire ; est ce qu’il s’agit d’une disposition qui s’applique aux anciennes mines ou aux nouvelles ?
* **Diamahiri Abel MAICO ; société civile** : s’agissant de la taxe superficiaire, est – ce qu’elle s’applique seulement au site de la mine ou aussi au logement ?
* **Abdoulaye TOGOLA ; jeunesse** : concernant les fonds de développement local, quels sont les bénéficiaires ?
* **Bassirou MARICO ; animateur de radio**: Comment est – ce que les communautés peuvent être impliquées dans le plaidoyer ?
* **Diakaridia Fily SISSOKO**; représentant du sous-préfet : qu’est – ce que la taxe superficiaire ; quelles sont les modalités de recouvrement ?

La fin des travaux a été marquée par une invite de la délégation à plus de vigilance et à une forte implication dans le suivi de la mise en œuvre des projets et programme de développement de la commune. Les Organisations de la Société Civile doivent mener une véritable campagne de plaidoyer auprès des autorités communales pour la prise en compte de leur préoccupation.

L’étape suivante de la mission était Kalana.

Une fois sur place le 22 juillet 2020 dans l’après - midi, une séance de travail a été organisée avec les organisateurs pour faire le point. La délégation s’est ensuite rendue à la radio « BADENYA FM .91.00 MHZ de Kalana. Cél : 79 77 66 88

Après la présentation des membres de la délégation par l’animateur du jour : Youssouf SIDIBE dit Français assisté de Mohamed KONE ; le secrétaire général de PCQVP – MALI a présenté la communication. Après son exposé, certains auditeurs ont posé des questions de clarification à savoir :

* **Mohamed KONE ; animateur radio** : le recrutement des jeunes dans la société minière de Kalana se fait sur quelle base ? A ce niveau, il y a des frustrations. Le fonds de réhabilitation est mis à la disposition de quelle structure ? Quel rôle les femmes jouent – elles dans les sociétés minières ?
* **Bakary SIDIBE ; Président Fédération des orpailleurs de Kalana** : est- ce que les OSC sont impliquées dans l’élaboration du code minier ? La difficulté dans l’orpaillage est due au gouvernement. Toutes nos terres sont occupées par les sociétés minières. Est – ce que les autorités ne peuvent pas prévoir des couloirs d’orpaillage ? dans le cadre de la sensibilisation pour l’utilisation des produits toxiques dans l’orpaillage ; nous avons fait assez de formation et en retour nous faisons la restitution à nos membres.
* **Moussa Séa SIDIBE, 2ième Adjoint au Maire** : avant les litiges étaient gérés par les juridictions de l’extérieur ; est – ce à dire que nos tribunaux ne sont pas compétents pour statuer sur ces litiges ?
* **Aboubacrine DIAKITE**; **travailleur à la mairie** : quelle différence entre ordonnance et loi ? Pourquoi le gouvernement est plus favorable aux ordonnances qu’à la loi ?
* **Mamadou SIDIBE**; **1er Adjoint au maire** : quelles sont les dispositions pratiques pour la gestion des fonds de réhabilitation ?

Le jeudi, 23 juillet 2020 ; dans la salle de conférence de la mairie de Kalana, la présentation du rapport a eu lieu.

La cérémonie d’ouverture a été marquée par les interventions suivantes :

* Mots de bienvenue du chef de village ; il dira que la communication entre les différentes parties est source d’entente. Cette initiative de PCQVP est salutaire.
* L’allocution du maire de GUANIAKAN ; selon c’est un véritable honneur de recevoir la mission de PCQVP – MALI. Le meilleur appui à l’endroit des communautés se trouve dans la communication. « avant de donner tous les jours du poisson à quelqu’un, il faut l’apprendre à pécher.
* Les mots de circonstance du secrétaire général de PCQVP – MALI ; l’objet de cette mission est de fournir des informations aux organisations de la société civile afin qu’elle soit forte pour son rôle de veille citoyenne.
* Le discours d’ouverture du sous – préfet. cette belle initiative. La zone de Kalana est la première zone minière du mali. L’exploitation de l’or est source de plusieurs difficultés. Si les communautés sont informées ; c’est la meilleure façon de lutter contre l’ignorance.

Après ces différentes interventions, le rapport a été présenté aux participants.

Quelques participants ont posé des questions de compréhension.

* **Oumar SYLLA** : au cas où nous ne parvenons pas à avoir ce que nous avons droit, qu’est – ce qu’il y a lieu de faire ?
* **Le maire** : la patente de Kalana n’apparait pas dans le document.

Les participants se sont dit très satisfait de la présentation c’est ce qui traduit le peu de question.

Les mots de la fin ont été prononcé par le maire qui se dit très satisfait et adresse toutes ses félicitations à la mission. Il dira que Kalana tirera profit de ces informations.

**Bamako, le 24 juillet 2020**

**La mission**